

Entretiens Enseignants Entreprises.

Les 25 et 26 Août 2016, site de polytechnique

Thème général :

« L'Europe dans tous ses états : un impératif de réussite ! »

CR : par Anne-Laure Hernandez et Alexandra Revil

Vous trouverez des étoiles qui, au nombre de 1 à 4, proposent une évaluation de l'adéquation des interventions aux contenus des programmes de SES.

Pour consulter les vidéos, voir le site Melchior : <http://www.melchior.fr/>

Intervenants	Thèmes et problématiques : Gouverner l'Europe ? Les institutions européennes sont-elles adaptées aux enjeux ?	Liens avec les notions du programme	Indications officielles du programme en Sciences économiques et sociales
<p>Loïc Armand, Président de l'Oréal France, Président du comité Europe du Medef ★</p> <p>Guntram Wolff, Directeur de Bruegel. ★</p> <p>Sylvie Goulard, Eurodéputée ★★★★</p> <p>Guillaume Roty, Attaché économique à la Représentation de la Commission Européenne en France ★★★★</p>	<p>« L'action de l'UE est-elle favorable au développement des entreprises ? » →65% de réponses négatives</p> <p>Intervention de L. Armand (L'Oréal, Medef) : Ce qui rassemble les peuples européens (valeurs de liberté d'entreprise, préservation de l'environnement, solidarité,...) est plus fort que ce qui les divise. Ces valeurs sont aujourd'hui menacées (par le terrorisme notamment). Or, comme le dit Einstein, «<i>On ne résout pas un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré.</i> » Selon L. Armand, Il faut plus de contrôle démocratique national de la gouvernance européenne car « <i>l'union des peuples de l'Europe est nécessaire mais ne se fera pas sans eux</i> ».</p> <p>Trois propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Parlement n'existe pas s'il ne vote pas l'impôt. - Le Parlement européen doit être composé de députés issus des Parlements nationaux. - La Commission doit devenir un vrai gouvernement européen formé par le président et doté d'un premier ministre. <p>Intervention de G. Wolff (Bruegel) : Trois problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de décisions communes (ex : crise des réfugiés). - La capacité des institutions à prendre des décisions dans l'intérêt de l'union et non seulement le dénominateur minimum commun. - Le Brexit : trouver une forme de coopération intergouvernementale avec moins de pouvoir d'influence. <p>Intervention de S. Goulard (eurodéputée, Modem) : L'Europe a besoin d'un interlocuteur unique au niveau international afin de défendre le modèle social et les valeurs de l'Europe face aux E-U ou à la Chine. Quel que soit le schéma institutionnel, ce qui compte, c'est d'être unis. Le marché unique favorise l'investissement par opposition à un marché réduit au niveau national (ex du commercial en Allemagne ou en Chine : accès à un marché plus grand).</p> <p>Intervention de G. Roty : Face aux grands enjeux actuels (terrorisme, réchauffement climatique), le niveau pertinent est européen. Les institutions européennes sont moins complexes qu'il ne le semble, elles sont même plus simples que les institutions françaises.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les décisions sont prises relativement rapidement (si consensus). Ex : Plan Junker - 7 mois. <ul style="list-style-type: none"> - Elles sont efficaces. Ex : Lutte contre l'évasion fiscale. - Elles permettent d'imposer un standard « haut ». Ex : COP21. - Elles permettent de réfléchir sur le long terme. Ex : L'union de l'énergie. <p>Les blocages proviennent d'un manque de vision d'ensemble de la part des Etats membres, d'un processus décisionnel qui repose trop sur le consensus (aspect culturel).</p>	<p>On pourra souligner la dimension démocratique du projet européen, rappeler les prérogatives du Parlement en France et celles du Parlement européen, faire un parallèle entre la Commission européenne et l'exécutif en France notamment.</p> <p>On pourra illustrer la notion d'action publique ainsi que distinguer les différents degrés d'intégration.</p> <p>On pourra revenir sur les avantages d'un grand marché européen.</p> <p>On pourra rappeler le principe de subsidiarité, montrer l'impact de la construction européenne sur l'action publique.</p>	<p><u>Terminale, enseignement de spécialité</u></p> <p>1.1 Quelles sont les composantes institutionnelles des régimes politiques démocratiques ? 3.1 Quel est l'impact de la construction européenne sur l'action publique ?</p> <p>On présentera les caractéristiques institutionnelles (Parlement européen, Commission européenne, Conseil européen) et politiques de l'Union européenne. À partir de quelques exemples, on présentera les effets de la construction européenne sur la conduite de l'action publique.</p> <p><u>Terminale, enseignement spécifique.</u></p> <p>2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?</p> <p>Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. ... On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne.</p>

<u>Intervenants</u>	<u>Thèmes et problématiques</u> : Quelle place pour l'Union européenne dans l'économie mondiale ?	<u>Liens avec les notions du programme</u>	<u>Indications officielles du programme en Sciences économiques et sociales</u>
<p>Pierre Verluise, Directeur de Diploweb.com. (revue géopolitique online) ★</p> <p>Jérôme Creel, Directeur du Département des Études de l'OFCE ★</p> <p>Jean-Louis Guigou, Délégué Général de l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen (IPEMED) ★★</p>	<p style="text-align: center;"><u>Intervention de P. Verluise :</u></p> <p>Bien que le RU n'ait pas encore activé l'article 50, on peut envisager les effets du Brexit sur la place de l'UE dans l'économie mondiale. En effet, il induirait une réduction du territoire et de la population de l'UE et d'une diminution de la part de l'UE dans la production mondiale (-10%). D'où une place en retrait face aux géants américains et asiatiques.</p> <p style="text-align: center;"><u>Intervention de J. Creel :</u></p> <p>Plusieurs constats faisant plutôt consensus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le PIB de la zone € est 9% inférieur au PIB potentiel. Cause : demande insuffisante. <ul style="list-style-type: none"> - La courbe de Phillips existe à court terme en Europe. - Le Brexit pose un problème de régime de change. - Les multiplicateurs budgétaires existent et sont positifs. - L'austérité produit des conséquences négatives (aberration de 2009) <p>→Solution : des politiques de la relance coordonnées. Ex : Plan Juncker (peut-être insuffisant).</p> <p style="text-align: center;"><u>Intervention de J-L Guigou :</u></p> <p>Il faut que les politiques s'inspirent de Charles De Gaulle en 1969 : « <i>Qu'importe mon destin, il s'agit de la France</i> »/ Europe !</p> <p>Avec 5% de la population mondiale, une population vieillissante, comment l'Europe peut-elle avoir une place dans le monde ?</p> <p style="text-align: center;"><u>Réponse</u> : cap au Sud (Afrique) soit avec des pays jeunes et en croissance. Déjà Mitterrand « <i>Sans l'Afrique, la France [l'Europe aujourd'hui] n'a pas sa place au 21^{ème} siècle</i> ».</p> <p style="text-align: center;"><u>Justification</u> : Alors que jusque 2008, les économies se mondialisent (logique de délocalisation), depuis elles se régionalisent (logique de coproduction) pour former un monde multipolaire.</p> <p>Les chaînes de valeurs se compactent pour produire de la qualité (pas plus de 1500/2000 km).</p> <p style="text-align: center;"><u>Pourquoi jouer cette carte du sud ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter et accélérer la transition économique. - Trouver au sud des relais de croissance. - Affronter ensemble des défis communs : immigration, changement climatique. - Peser géopolitiquement en 2050. 	<p>On fera référence aux notions de demande globale, de politiques budgétaires/monétaires/conjoncturelles ainsi qu'au concept de PIB.</p> <p>On s'appuiera sur les notions de mondialisation, de croissance économique. On fera référence aux notions de compétitivité hors-prix</p>	<p><u>Terminale, enseignement spécifique.</u> 2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?</p> <p><u>Terminale, enseignement spécifique.</u> 1.2 Comment expliquer l'instabilité de la croissance On présentera les principaux schémas explicatifs des fluctuations, en insistant notamment sur les liens avec la demande globale.</p> <p>2.2 Quelles politiques pour l'emploi ? On analysera les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien Première</p> <p>5.3 Quelles politiques conjoncturelles ? On montrera comment les pouvoirs publics peuvent utiliser la politique budgétaire pour agir sur les déséquilibres. On présentera également le rôle des banques centrales dans la régulation conjoncturelle de l'activité économique.</p> <p><u>Terminale, enseignement spécifique.</u> 2.1 Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ? On abordera la mondialisation de la production. On analysera les choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation. On étudiera à cette occasion les principaux déterminants de la division internationale du travail, en insistant sur le rôle des coûts et la recherche d'une compétitivité hors prix.</p>

<u>Intervenants</u>	<u>Thèmes et problématiques</u> : La monnaie européenne tient-elle ses promesses ?	<u>Liens avec les notions du programme</u>	<u>Indications officielles du programme en Sciences économiques et sociales</u>
<p>Philippe Trainar, Chef économiste de SCOR</p> <p>Marc-Olivier Strauss-Kahn, Directeur Général des Études et des Relations Internationales à la Banque de France</p> <p>Benjamin Angel, Directeur du Trésor et des opérations financières de la Commission Européenne.</p> <p>☆☆☆☆</p>	<p>L'euro était porteur « d'espairs » : disparition et réduction des risques de change, baisse des taux d'intérêt, hausse des échanges intra-zone, augmentation des investissements et spécialisation intra-zone, croissance économique</p> <p>Intervention de Ph Trainar :</p> <p>La monnaie unique semble le bouc émissaire de beaucoup de problèmes. Si elle n'avait pour objectif avoué (selon Ph Trainar) de soutenir la croissance, elle a permis la baisse de l'inflation (grâce à l'indépendance de la BCE et à la crédibilité renforcée), favorisé la diminution des primes de risque sur les taux d'intérêt des obligations d'Etat, augmenté les échanges de biens, services et capitaux, facilité le déplacement des personnes.</p> <p>Néanmoins, un objectif demeure non tenu : construire une Europe politique.</p> <p>Plus grave encore : les Etats ont fait un mauvais usage des bénéfices de la monnaie unique. En effet, elle a permis une baisse des primes de risque qui a rendue possible des politiques budgétaires laxistes et permis de reporter les réformes structurelles nécessaires.</p> <p>Alors, la monnaie unique a permis une convergence réelle (inflation, prime de risque) mais une divergence des politiques budgétaires et sociales.</p> <p>Intervention de M-O Strauss-Kahn :</p> <p>Il ajoute un bénéfice incontestable de l'euro : la paix depuis plus de 60 ans. La BCE est par ailleurs la seule institution économique fédérale efficace.</p> <p>Intervention de B. Angel :</p> <p>Il rappelle que, selon une étude, avec un budget 1000FF pour traverser tous les pays de l'UE, ~50% de de cet somme disparaîtrait dans les frais de conversion.</p> <p>De même, en 1mn, tous les efforts de compétitivité pouvaient être perdus par des variations de taux de change.</p> <p>Aujourd'hui, l'euro possède les caractéristiques d'une monnaie internationale étant donné son utilisation dans les émissions d'obligations, la facturation des marchandises, son rôle de monnaie d'ancrage.</p> <p>Néanmoins, l'euro semble symboliquement moins importante qu'avant (le % d'européens déclarant se sentir européen grâce à l'euro n'augmente pas).</p> <p>L'euro renforce l'intégration européenne car elle favorise une coordination budgétaire, une coordination institutionnelle (cf eurogroupe plus important que Ecofin), elle amène l'union bancaire, la création d'un fonds commun de garantie des dépôts...</p> <p>Remarquons enfin que la crise a commencé hors de la zone € : Roumanie et Lettonie n'avaient plus accès au marché alors des pays de la zone plus endettés avaient encore accès au marché.</p> <p>Les fragilités de l'union monétaire résident dans l'absence d'eurobonds et l'impossible financement monétaire.</p> <p>Quant au PSC, il était d'abord une règle de bons sens (on épargne en période de croissance).</p>	<p>On s'appuiera sur les notions d'UEM et d'euro mais aussi de banque centrale et de politique monétaire.</p> <p>On fera référence à la notion de compétitivité prix</p> <p>On pourra s'appuyer sur les notions d'union monétaire, de taux d'intérêt, de financement direct et de risque de crédit.</p>	<p>Terminale, enseignement spécifique.</p> <p>2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ? Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'UE.</p> <p>2.1 Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ? On s'interrogera sur les effets d'une variation des taux de change sur l'économie des pays concernés.</p> <p>Première.</p> <p>4.2 Comment l'activité économique est-elle financée ? On montrera que le taux d'intérêt varie en fonction du risque associé au crédit. On pourra illustrer ce mécanisme à partir de l'exemple des crises des dettes publiques. On distinguera le financement intermédié et le financement direct. Dans la procédure de financement par appel au marché, on présentera les grandes catégories de titres émis et échangés.</p>

Intervenants	Thèmes et problématiques : Apprentissage et Insertion des jeunes : Comment s'inspirer de ce qui marche ailleurs en Europe ?	Liens avec les notions du programme	Indications officielles du programme en Sciences économiques et sociales
<p>Eric Charbonnier, Expert éducation de l'OCDE ★</p> <p>Philippe Crouzet, PDG de Vallourec ★★★</p> <p>Bernard Spitz, Président de la Fédération Française de l'Assurance, Président du pôle international et Europe du Medef. ★★</p> <p>Elisabeth Borne, PDG de la RATP</p>	<p style="text-align: center;">Intervention de E. Charbonnier :</p> <p>L'enjeu est de valoriser et développer l'apprentissage, une culture de la filière professionnelle, créer de la confiance avec les chefs d'entreprises.</p> <p style="text-align: center;">Intervention de Ph Crouzet:</p> <p>Alors qu'en Allemagne, l'apprentissage est le mode normal d'intégration dans l'entreprise ; en France, c'est l'intérim. L'apprentissage est mode d'accès au diplôme. En Allemagne, l'apprentissage est intégré à l'entreprise (une collectivité qui accueille) ; en France, il est extérieur à l'entreprise. Alors, le système allemand coûte moins cher, est plus efficace économiquement.</p> <p style="text-align: center;">Intervention de B. Spitz:</p> <p>Contrairement au sens commun, l'apprentissage peut être manuel et d'un niveau élevé. C'est le cas de l'assurance. Les accords de branche ont un rôle à jouer. Le dispositif doit être mis au cœur de l'entreprise (contenu des programmes, financement,...) En Allemagne, la formation générale peut se poursuivre après l'apprentissage.</p>	<p>On pourra s'appuyer sur les notions de qualification, (investissement en) capital humain, intégration sociale.</p>	<p>Terminale, enseignement spécifique.</p> <p>2.1 Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ? On traitera plus particulièrement de l'évolution du rôle des instances d'intégration (famille, école, travail) dans les sociétés contemporaines et on se demandera si cette évolution ne remet pas en cause l'intégration sociale.</p> <p>2.2 Quelles politiques pour l'emploi ? On se demandera en quoi ce lien entre travail et intégration sociale est fragilisé par certaines évolutions de l'emploi.</p> <p style="text-align: center;">Seconde.</p> <p style="text-align: center;">IV. Formation et emploi Le diplôme : un passeport pour l'emploi ? *</p>

Intervenants	Thèmes et problématiques : Un marché du travail européen : convergences et divergences	Liens avec les notions du programme	Indications officielles du programme en Sciences économiques et sociales
<p>André Zylberberg, Économiste, Directeur de recherche émérite du CNRS ☆☆</p> <p>Peter Hartz, Ancien Conseiller économique de Gerhard Schröder ☆☆☆</p> <p>Marie-Christine Lombard, Présidente du directoire de Géodis. ☆☆</p>	<p>Intervention de A. Zylberberg : Les contrats aidés favorisent-ils l'intégration professionnelle ? Une étude permet d'y répondre en comparant la trajectoire d'une personne bénéficiant d'un contrat aidé avec celle d'un profil identique ne bénéficiant pas du contrat. Résultat : la probabilité d'accéder à un emploi non aidé 2,5 ans après est supérieure de 10 pts pour le bénéficiaire du dispositif dans le secteur marchand, elle est inférieure de 8 pts dans le non marchand. Conclusion : le dispositif n'est pas efficace car produit un effet d'enfermement et de stigmatisation de la part des employeurs. Le résultat est le même en France, en Allemagne, en Suède mais les politiques de création d'emplois aidés ne sont pas les mêmes : à la différence de l'Allemagne et de la Suède, on continue de créer des emplois aidés en France. Cause : place différente des syndicats (en France, ils défendent encore trop souvent les insiders).</p> <p>Intervention de P. Hartz : Problèmes non résolus en Allemagne : le chômage des jeunes et chômage de longue durée. Des réformes ont été et sont nécessaires. Elles doivent répondre à la question : qu'est-ce qu'un emploi acceptable ? Quelques critères : la distance à parcourir, l'adéquation entre la qualification de l'emploi et celle du travailleur, le revenu acceptable,... →Création des mini-job (~9 millions) dont la philosophie est : il vaut mieux travailler que ne rien faire notamment parce que l'avenir d'une personne est d'autant plus assuré qu'elle travaille. Difficile négociation avec les syndicats mais, à la différence des syndicats français, ils ont accepté le principe qu'une entreprise doit d'abord gagner de l'argent pour ensuite partager. Aujourd'hui, il faut que les politiques européennes se saisissent de cette problématique.</p> <p>Intervention de M-C Lombard (Geodis : transport et logistique) : En Europe, dans le transport, pour les emplois ouvriers, il n'existe pas de convergence des marchés du travail. La solution retenue est alors la définition de standards communs. Les directives successives et leurs limites illustrent les problèmes pour harmoniser. Pour les cadres supérieurs et les dirigeants, il existe un vrai marché du travail européen, voir mondial (il faut attirer les talents). Son mode de fonctionnement repose sur la loi de l'offre et de la demande. Mais au-delà du salaire, importe le projet d'entreprise soit ses valeurs, ses projets (son « ADN) notamment pour attirer les jeunes.</p>	<p>On pourra mobiliser les notions de contrat de travail, partenaires sociaux, segmentation du marché du travail.</p> <p>On pourra s'appuyer sur les notions de taux de chômage, montrer le rôle des partenaires sociaux (différences France/Allemagne) et le rôle du travail dans l'intégration sociale.</p> <p>On pourra utiliser les notions de salaire, marché, offre et demande.</p>	<p>Terminale, enseignement spécifique. 2.1 Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ? À partir de quelques exemples, on montrera que le taux de salaire dépend également du résultat de négociations salariales et de l'intervention de l'État.</p> <p>2.2 Quelles politiques pour l'emploi ? On soulignera que les politiques de l'emploi sont aussi fondées sur la prise en compte du rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale. On se demandera en quoi ce lien entre travail et intégration sociale est fragilisé par certaines évolutions de l'emploi.</p> <p>2.1 Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ? En se limitant à une présentation graphique simple et en insistant sur les déterminants de l'offre et de la demande, on expliquera l'analyse néo-classique du fonctionnement du marché du travail.</p>

<u>Intervenants</u>	<u>Thèmes et problématiques</u> : Quel modèle social voulons-nous pour l'Europe ? Ou comment échapper au « moins-disant » social ?	<u>Liens avec les notions du programme</u>	<u>Indications officielles du programme en Sciences économiques et sociales</u>
<p>Jean-Claude Barbier, Sociologie, Directeur de Recherche du CNRS ★</p> <p>Yves Thibault de Silguy, Vice-Président, administrateur référent du Conseil d'administration de Vinci et Vice-Président du Medef international. ★★</p>	<p style="text-align: center;"><u>Intervention de J-C Barbier :</u></p> <p>Si les français parlent d'Europe sociale, cette expression peut faire peur ailleurs en Europe. Droits sociaux, fonds structurels, coordination souple des politiques sociales ont connu un âge d'or des années 1980 au début des années 2000.</p> <p>Depuis la crise, c'est la gouvernance économique qui dirige intellectuellement. Le socle de l'Europe sociale, ce sont les systèmes nationaux. La solidarité est nationale, il y a très peu de solidarité internationale en Europe.</p> <p style="text-align: center;"><u>Intervention de Y de Silguy (Vinci, medef) :</u></p> <p>L'Europe est « une machine à négocier, à faire des compromis » <u>L'Europe sociale a toujours été un peu à la traîne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Obstacle idéologique : elle sera la conséquence du progrès économique. - Il existe une grande diversité de modèles nationaux auxquels les Etats sont très attachés (malgré une certaine homogénéité en terme de part des dépenses publiques dans le PIB, de service public). - La politique sociale est dépendante du contexte. Ex : l'arrivée des danois et anglais dans les années 1970 a modifié les priorités (vers l'économique). - Obstacle véritable : le principe de subsidiarité. La politique sociale est « subsidiaire » au niveau européen ce qui ne favorise pas l'émergence d'une Europe sociale. <p>Réponse de J-C Barbier : fausse excuse car tout est possible. En effet, la jurisprudence de la Cour de justice européenne peut faire de ce principe une « coquille vide ».</p> <p><u>Solutions proposées</u> : Le Brexit ouvre la nécessité de lancer une nouvelle initiative de relance européenne autour des pays fondateurs plus proches.</p> <p>Il faut faire un « paquet » avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une intégration économique plus forte. <ul style="list-style-type: none"> - Une révision de Schengen. - Un volet institutionnel révisé car manquant de démocratie. - Un volet social plus important basé sur un socle commun de droits sociaux (règles au niveau européen, redistribution au niveau national). - Un volet éducation, formation, innovation. Ex : obliger les étudiants à passer un an à l'étranger. - Développer les réseaux sociaux entre les salariés des différentes entreprises, échanges de bonnes pratiques. 	<p>On pourra discuter du principe de subsidiarité appliqué à l'Europe sociale.</p>	<p><u>Terminale, enseignement de spécialité</u> 3.1 Quel est l'impact de la construction européenne sur l'action publique ? À partir de quelques exemples, on présentera les effets de la construction européenne sur la conduite de l'action publique.</p>

<p>Yvan Ricordeau, Secrétaire national de la CFDT en charge des questions européennes ☆☆</p>	<p align="center"><u>Intervention de Y Ricordeau (CFDT) :</u> <u>Trois constats/réponses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le monde syndical, l'Europe a un modèle social : les syndicats échangent avec les syndicats du monde entier. - Les formes de protection sociale nous mettent à un niveau élevé de solidarité, unique dans le monde. - Il existe une actualité sociale : la question du dumping social est traitée au Parlement européen, la Commission européenne cherche à relancer l'Europe sociale à travers une consultation sur le socle européen des droits sociaux (lancée en 2016) dont l'enjeu est de définir les principes essentiels qui garantissent l'équité des systèmes sociaux. <p><u>Concernant la question des travailleurs détachés</u>, certains thèmes sont en débat : une même définition du salaire brut de référence, la définition de règles en terme de durée du détachement, la définition des sociétés qui peuvent organiser le détachement (société « boîte à lettres »), une meilleure organisation du contrôle de l'activité des travailleurs détachés. Objectif : une concurrence non déloyale.</p> <p><u>Élément de relance</u> : un budget européen et une assurance chômage européenne sans remise en cause des systèmes nationaux.</p> <p>L'Europe sociale peut être une réponse (autre que la dévaluation interne : salaire, fiscalité) aux chocs asymétriques.</p>	<p>On pourra mobiliser la notion de solidarité étendue au niveau européen.</p>	<p><u>Terminale, enseignement spécifique.</u> 2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ? Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies.</p>
---	---	---	---

<u>Intervenants</u>	<u>Thèmes et problématiques :</u> Flux migratoires, et dynamiques migratoires.	<u>Liens avec les notions du programme</u>	<u>Indications officielles du programme en Sciences économiques et sociales</u>
<p>J. GUEZ : Directeur Général de la FNTF (Fédération Nationale des Travaux Publics)</p> <p>L. RAGOT, du CEPII (Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales)</p> <p>PH. Hertzog, économiste et hommes politique</p>	<p>Il y a en Europe, de la déviance par rapport aux flux migratoires. C'est sans doute révélateur de la déviance vis-à-vis de la mondialisation. Il y a une perte de repères, une perte de confiance. Il y a un fort présumé : il y aurait une quantité d'emplois fixe. Par conséquent, il faudrait augmenter les préretraites. Par ailleurs, les migrants/les étrangers seraient des voleurs d'emplois. Or, des études ont montré que 1 million de pieds noirs ont réussi à être intégrés économiquement, sans que cela remette en cause le plein emploi.</p> <p>Globalement, les travaux (démographiques) montrent que les flux migratoires ont peu d'impact sur le chômage et l'évolution des salaires (à moyen terme et à long terme). C'est en partie dû au fait, qu'ils sont attirés par les zones d'emploi.</p> <p>Pour lui, il faudrait créer une communauté de l'édition, de politique de l'emploi, etc. Il faut faire de la diversité, une richesse. Car pour lui, on peut s'attendre à des chocs de civilisation. Risque que la femme soit avilie. Il faut donc réfléchir, négocier. Il faudrait par ailleurs, synchroniser les élections nationales, et européennes.</p>	<p>On pourra mobiliser la notion de solidarité étendue au niveau européen.</p>	<p><u>Terminale, enseignement spécifique.</u> 2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ? Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies.</p>

<u>Intervenants</u>	<u>Thèmes et problématiques</u> : Coordonner les politiques économiques de l'UE ? Quelle(s) solution(s) pour résoudre l'équation « Contraintes + interdépendance » ?	<u>Liens avec les notions du programme</u>	<u>Indications officielles du programme en Sciences économiques et sociales</u>
<p>Agnès Bénassy-Quéré, Économiste, Présidente-déléguée du Conseil d'Analyse Économique, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne ☆☆</p> <p>Patrick Artus, Chef économiste de Natixis ☆☆☆☆</p> <p>Gilbert Cette, Économiste, professeur à l'Université Aix-Marseille ☆</p>	<p><i>Coordonner</i> : « Mettre de l'ordre ensemble » (étymologiquement)</p> <p>Intervention de A Bénassy :</p> <p>Les blocages s'expliquent par le fait que les politiques économiques relèvent de la souveraineté nationale. L'idée est pourtant de retrouver une souveraineté « partagée ». Ex : le Danemark possède sa monnaie mais ne dispose pas de politique monétaire autonome donc pas de souveraineté nationale.</p> <p>Les années 1990 ont été une opportunité manquée d'harmoniser, l'Allemagne était plus prête. A court terme, il faut utiliser au maximum les instruments existants et redonner un projet à l'Europe.</p> <p><i>Que faut-il coordonner ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parce que les prévisions de PIB sont difficiles et risquent d'aboutir à des politiques budgétaires contra-cycliques, il faut laisser jouer les stabilisateurs automatiques. - Concernant l'harmonisation sociale, il faut envisager une (ré)assurance chômage au niveau européen. Néanmoins, cela suppose une convergence (problème si on sait où sont les risques). <p>Intervention de P. Artus :</p> <p>La question de la coordination se pose pour la zone € (et non UE)</p> <p>Concernant l'harmonisation sociale, il faut coordonner là où il y a des externalités (ex : IS, cotisations). Une concurrence fiscale/sociale risque de pousser vers un niveau trop bas. La mobilité des capitaux n'existe plus en Europe depuis 10 ans. L'Allemagne, notamment, ne prête plus aux autres pays européens car existe une défiance quant à l'utilisation des fonds, cela malgré une forte épargne. Pour l'inciter à prêter, il faut créer une solvabilité budgétaire et une union bancaire. Cela permettra de corriger la situation asymétrique de l'Allemagne. Par ailleurs, tant que l'épargne n'est pas mobile, la BCE doit elle-même acheter de la dette publique (inflation faible).</p> <p>La coordination en Europe existe à travers la BCE et MES.</p> <p><i>Que faut-il coordonner ?</i></p> <p>La mobilité entre travailleurs européen n'est pas la solution car cela ruinerait le pays d'origine. Une coordination fiscale et sociale totale est inutile (ex : le smic concerne des emplois de service peu délocalisables)</p> <p>→ Il faut coordonner ce qui crée des externalités, des biais de compétitivité.</p> <p>Intervention de G Cette :</p> <p>La question de la coordination se pose étant donnée la particularité de la zone euro : solde courant positif, taux de chômage élevé, épargne forte mais très différente selon les pays. Doit-on suivre le « modèle » allemand ? Non, car négatif pour les autres.</p> <p><i>Que faut-il coordonner ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre la pauvreté et les inégalités. <ul style="list-style-type: none"> - La formation des jeunes. - La mobilité des travailleurs dans l'UE (globalement faible bien que forte chez les jeunes parce que des droits se perdent lors de la mobilité). 	<p>On pourra mobiliser les notions d'euro, union monétaire, politique monétaire, banque centrale, dette publique</p> <p>On pourra montrer qu'il est possible d'utiliser la notion d'externalités au sujet des politiques économiques.</p>	<p><u>Terminale, enseignement spécifique.</u></p> <p>2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?</p> <p>On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'UE.</p>

<p>Ambroise Fayolle, Vice-président de la Banque Européenne d'Investissement.</p> <p>☆☆</p>	<p style="text-align: center;"><u>Intervention de A. Fayolle :</u></p> <p>La BEI (créée en 1957) avait pour objectif d'éviter la marginalisation de certains pays (Espagne, Italie,...) dans le processus de croissance en cours.</p> <p>Parmi ses priorités aujourd'hui : l'innovation, la lutte contre le changement climatique,...</p> <p>Actuellement, l'Europe connaît un gros déficit d'investissement (-15% par rapport à 2008) causé par un secteur bancaire qui a des difficultés à prendre des risques.</p> <p>La BEI cherche à augmenter le volume d'investissement notamment en aidant au financement d'investissements plus risqués.</p> <p>L'enjeu de la coordination au niveau européen est de favoriser la mobilité des capitaux en créant de la confiance.</p> <p>Exemple de coordination : le plan Juncker et l'accompagnement de la BEI notamment dans le cadre de la loi de transition énergétique (rénovation thermique des logements privés).</p>	<p>On pourra s'appuyer sur les notions d'investissement et de financement indirect, risque de crédit.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Première.</u></p> <p>4.2 Comment l'activité économique est-elle financée ?</p> <p>On montrera que le taux d'intérêt varie en fonction du risque associé au crédit.</p> <p>On distinguera le financement intermédié et le financement direct.</p> <p><u>Terminale, enseignement spécifique.</u></p> <p>1.1 Quelles sont les sources de la croissance économique ?</p> <p>On fera le lien entre la productivité globale des facteurs et le progrès technique et on introduira la notion de croissance endogène en montrant que l'accumulation du capital, sous ses différentes formes participe à l'entretien de la croissance.</p>
--	--	--	---

<u>Intervenants</u>	<u>Thèmes et problématiques</u> : Réenchanter l'Europe ! Comment remettre de la dynamique en Europe ?	<u>Liens avec les notions du programme</u>	<u>Indications officielles du programme en Sciences économiques et sociales</u>
<p>Philippe Aghion, Économiste, titulaire de la chaire « Institutions, innovation et croissance » au Collège de France ★</p> <p>Christian Thimann, ex-Conseiller du Président de la Banque Centrale Européenne, Directeur de la stratégie et des affaires publiques de AXA. ★</p> <p>Emmanuel Macron, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique ★</p>	<p>Intervention de Ph. Aghion : Constat : un désamour des populations par rapport à l'Europe. Cause : réaction face à la crise de 2008 (# de celle des E-U). Il n'y a pas eu de réforme structurelle pourtant favorable à la flexibilité macroéconomique. Solution : Un nouveau pacte de croissance européen. Une augmentation des domaines de compétences européens voulue par les européens.</p> <p>Intervention de Ch. Thimann :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déjà en 1954, il a fallu réenchanter l'Europe → Traité de Rome. - Pourquoi ce désenchantement ? La situation économique est difficile et il est facile de faire de l'Europe le bouc émissaire (« L'enfer, c'est les autres ». or, l'Europe n'est pas en charge de tout (image de la pyramide avec au sommet la politique monétaire, à la base, les politiques sociales). - Trois pistes : la compétitivité et donc des réformes pour la croissance et la baisse du chômage, les hautes technologies, la sécurité intérieure et extérieure. Il faut inciter les pays à réformer mais problème : l'aléa moral. Le défi le plus difficile à relever est bien celui de la diversité. <p>Intervention de E. Macron :</p> <p>1^{er} échec : le niveau de la souveraineté → Il y a une souveraineté européenne mais il faut en repenser les termes. Ex : développer une politique industrielle européenne, notamment face au dumping chinois (ex : acier) 2^{ème} échec : l'efficacité. L'Europe a connu une sortie de crise moins rapide que les E-U. La zone € a besoin d'un choc de demande et de plus de solidarité grâce à un budget de la zone. La convergence des taux d'intérêt au augmenté les écarts car elle n'a pas incité les « moins bons » à faire des efforts de compétitivité. Face à la crise, la solution retenue a alors été la dévaluation interne. 3^{ème} échec : une crise des valeurs (ex : crise des réfugiés, la réponse apportée n'est pas conforme à nos valeurs) Il faut réenchanter l'Europe en répondant à cette triple crise. L'Europe (et non le niveau national) peut répondre aux défis actuels et futurs (sécurité, changement climatique...).</p> <p>Principal problème : les échéances politiques (référendum en Italie, élections en France et en Allemagne en 2017)</p>	<p>On pourra montrer l'impact de l'UE sur l'action publique.</p> <p>On pourra faire référence aux chocs de demande.</p>	<p>Terminale, enseignement de spécialité 3.1 Quel est l'impact de la construction européenne sur l'action publique ? À partir de quelques exemples, on présentera les effets de la construction européenne sur la conduite de l'action publique.</p> <p>Terminale, enseignement spécifique. 1.2 Comment expliquer l'instabilité de la croissance ? On présentera les idées directrices des principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit).</p>

Conclusion : L'Europe peut-elle influencer le monde ? La question n'est-elle pas plutôt à quelles conditions peut-elle influencer le monde ? Pourquoi ? Car il y a une baisse de son poids économique. Si elle représentait 31% du PIB mondial dans les années 80, aujourd'hui, il n'est plus qu'à 17%.